

93EME SESSION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT)

DISCOURS
(Genève, mardi 7 juin 2005)

Au nom de Dieu, Le Clément, Le Miséricordieux,

Monsieur le Président,
Excellences,
Monsieur le Directeur Général du BIT et Cher Frère,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir d'avoir été invité à présenter devant vous l'expérience de mon pays en matière de démocratisation et d'emploi, notamment des jeunes dans le contexte des réformes structurelles visant à généraliser ce qu'il est convenu d'appeler l'économie de marché.

Je voudrais tout d'abord féliciter Son Excellence, M. Bassem Essalem Khalil, Ministre du travail du Royaume de Jordanie, pour son élection à la présidence de cette 93ème session. Je suis convaincu que, sous sa haute et sage direction, les travaux de la conférence connaîtront un franc succès.

Il me plaît également d'exprimer mes vifs remerciements au Directeur Général du BIT, M. Juan Somavia, avec qui je partage des souvenirs chers à mon cœur qui remontent à l'époque de notre rencontre en Algérie, alors terre d'accueil des mouvements de libération nationale et terre d'asile des exilés politiques d'Afrique et d'Amérique latine notamment.

Mon frère, M. Juan Somavia, et moi-même menions alors le même combat pour la liberté, le respect de la dignité humaine et pour la solidarité entre les défenseurs des valeurs humanistes à travers le monde.

Ce combat, dans les nouvelles conditions qui sont les nôtres, il me plaît de constater que nous continuons à le mener. Nous n'avons pas abdiqué les valeurs essentielles que sont la liberté des nations et des personnes, la paix et le progrès social pour toutes et tous, pas plus que nous ne nous sommes pas figés dans leurs formulations d'il y a encore une trentaine d'années.

Parler du travail consistera pour moi à présenter devant vous, en toute franchise, l'expérience démocratique dans mon pays, après notre rupture avec une politique socialiste de développement axée essentiellement sur l'industrialisation et principalement mise en œuvre par l'Etat-Parti et les organisations de masse avec de temps à autre des frémissements populistes.

Parler du travail consistera aussi à évoquer devant vous la lutte menée depuis plus de cinq ans contre le chômage de masse, en particulier des jeunes, qui a affecté mon pays au cours de la décennie 90, avant même que la restructuration de

l'économie sur la base de l'économie de marché ne soit entièrement achevée, tant il est vrai qu'aucune « bonne raison » économique ne justifiera jamais, nulle part les souffrances endurées par des millions d'hommes et de femmes exclus de ce droit fondamental sans lequel la liberté n'est qu'un mot: le droit au travail, le droit à un travail décent.

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre expérience démocratique a pu paraître déroutante.

Destinée en principe à civiliser les conflits, notre expérience démocratique a induit un déferlement de violence brutale qui a produit par moments et par endroits un véritable reflux des principes d'humanité. Destinée en principe à ouvrir des espaces de débat fondés sur la liberté d'expression et la confrontation des opinions, elle a donné naissance à certains moments et dans certains secteurs de la société, à une furieuse montée des extrémismes accompagnée d'anathèmes, d'arrogance et de sectarisme.

Destinée en principe à améliorer le fonctionnement de l'Etat et à le doter d'une nouvelle légitimité, elle a, à certains moments, mis en danger son existence même. Destinée en principe à accompagner un ensemble de réformes visant à mettre en phase l'économie nationale avec le processus de mondialisation, elle les a parfois bloquées et dénaturées.

Pour comprendre les difficultés, les dérives, mais aussi la nécessité et l'enracinement progressif, tumultueux, en dents de scie, de l'expérience démocratique algérienne, il faut d'abord faire justice de deux approches erronées, largement répandues, mais qui obscurcissent l'analyse.

C'est à tort -c'est du moins ma conviction personnelle- que les émeutes d'octobre 1988 ont été présentées comme une révolution démocratique. Il n'y a pas dans l'Algérie de la fin de la décennie 80 de demande puissante de démocratie politique émanant de secteurs importants de la société animés par des organisations politiques suffisamment structurées et implantées pour se présenter comme alternative au pouvoir politique en place. Certes, des émeutes touchant la plupart des grandes villes du pays se produisent à partir de 1980, mais elles ne remettent pas en cause de manière frontale la stratégie de développement et le mode d'organisation du pouvoir politique mis en place depuis l'indépendance.

Il n'y a pas eu de révolution démocratique parce que la société algérienne ne considérait pas l'hégémonie de l'Etat-Parti unanimiste et autoritaire, comme totalitaire ou despotique. Les algériennes et les algériens, quelle que soit leur position dans l'échelle sociale, ont bénéficié, même de manière inégale, des prestations de l'Etat-Parti qui se présentait ainsi comme un « Etat-Providence ».

La société acceptait plus ou moins l'hégémonie de l'Etat-Parti en échange de ce que celui-ci lui fournissait en termes de satisfaction des besoins sociaux: alimentation, scolarisation, santé, salaires, produits de la modernité importés...

Pendant un quart de siècle, ce contrat social a généré une remarquable paix sociale et civile, la contestation ne portant presque jamais sur le système lui-même mais sur le niveau et les modalités d'accès aux biens distribués par lui.

La force de ce que l'on peut appeler le socialisme spécifique algérien, sa prégnance dans la société, ont incontestablement résidé dans le fait que jusqu'au début des années quatre-vingt, tout au moins, il n'était pas seulement une idéologie, un discours d'auto-légitimation du pouvoir politique, mais un ensemble de pratiques effectives d'intégration de la majorité de la population algérienne dans les circuits de l'école, du travail salarié et de la ville.

Entre 1963 et 1984, le nombre total de postes d'emploi passe d'abord de 1,7 million en 1966 à plus de 3,7 millions en 1984. Malgré une forte croissance de la population active au cours des années 70 et l'arrêt de l'émigration des travailleurs en 1973, le taux de chômage baisse régulièrement, passant de plus de trente pour cent de la population active en 1967 à moins de dix-neuf pour cent en 1977. Bien que, contrairement aux prévisions des planificateurs, le plein emploi, n'ait pas été réalisé à l'horizon 1980, le spectre du chômage s'éloigne à partir de cette date et le rythme de la création d'emplois s'accélère. Avec un taux de chômage de 11 pc, 1984 est l'année où l'Algérie s'est le plus approchée du plein emploi.

Ce socialisme spécifique a incontestablement produit un mieux-être généralisé dans la société algérienne pendant deux décennies. Mais il a échoué dans sa capacité à se reproduire de manière élargie, c'est à dire de générer du surplus investissable de manière efficiente en même temps qu'il a généralisé la mentalité, hélas persistante, du toujours compter sur l'Etat-Providence pour régler à la fois les problèmes individuels et collectifs.

L'une des raisons principales de cet échec réside dans l'arrêt brutal des investissements, en particulier dans l'industrie. La baisse drastique du prix du pétrole, couplée à la montée inexorable de la dette extérieure qui caractérisent l'économie algérienne dans la deuxième moitié de la décennie 80, ont montré que la stratégie de développement fondée sur la prédominance de l'entreprise publique est devenue caduque et que son maintien menacerait la société algérienne d'entropie.

Cette involution est particulièrement perceptible sur le terrain de l'emploi. A partir de 1985, le nombre de chômeurs se remet à croître inexorablement. Il atteint 1,2 million en 1988. La même année, la création de nouveaux emplois passe sous la barre des 100.000 alors que les nouveaux demandeurs d'emploi sont au nombre de 250.000.

En tentant vainement de réformer les structures de l'entreprise publique, tout en durcissant celles de l'Etat-Parti, on a abouti à leur fragilisation et à la montée des pratiques de prédation. Une nouvelle stratégie a été mise en œuvre, qui a fait voler en éclats le consensus sur lequel se fondait le pouvoir politique, en ouvrant le champ politique de manière volontariste.

A grands traits, il est possible de dégager quatre grands moments dans l'expérience démocratique en Algérie.

Le premier peut être qualifié de période de centrifugation généralisée et de ressac du populisme. Elle est marquée par une effervescence associative et politique faite le plus souvent de libertarisme contestataire et festif qui s'avère incapable de générer des organisations à même de prendre en charge l'expérience démocratique, c'est à dire de l'enraciner dans la société algérienne en respectant ses caractéristiques culturelles, historiques et civilisationnelles.

Dans le même moment, la société adopte une attitude d'hésitation faite de prudence méfiante envers l'introduction de la démocratie et vis-à-vis de la généralisation de l'économie de marché par une partie des élites qui avaient géré le socialisme spécifique dans le cadre de l'Etat-Parti.

Pour la plus grande partie de la société algérienne, les couches populaires, mais aussi une fraction importante des couches moyennes, ces réformes s'accompagnent d'une véritable dégradation de leurs conditions d'existence. Entre 1987 et 1995, le taux de chômage passe de 17 pc à 28 pc, la consommation par tête baisse de 28 pc et le nombre de personnes considérées comme pauvres passe de 23 pc à plus de 42 pc de la population totale.

Cette disjonction entre les acteurs de la scène démocratique et la tendance centrale de la société va produire un phénomène inattendu et pourtant prévisible, compte tenu de l'impréparation de la société: le retour sous forme de ressac d'une vague populiste qui ne s'exprime plus dans les catégories du nationalisme indépendantiste, mais dans celles d'un totalitarisme millénariste. Les causes en sont multiples. La principale réside dans le génocide identitaire du peuple algérien perpétré par la colonisation française à travers une politique systématique de dépersonnalisation et d'effacement global de tous les repères identitaires de la Nation.

Cette impasse cruelle va être heureusement conjurée par le retour sur le devant de la scène des acteurs fondamentaux de l'Etat et en particulier de l'Armée Nationale Populaire qui, en arrêtant le processus électoral en janvier 1992 dans un élan patriotique et républicain, stoppent la dérive absurde à laquelle conduisait l'expérience démocratique mais sans arrêter l'expérience elle-même, notamment en ce qui concerne le pluralisme politique et la liberté d'expression.

Le deuxième moment peut être caractérisé par l'inflexion de la tendance centrale de la société algérienne face à la montée des périls, principalement de la terrible déferlante terroriste et à la gestion drastique de la crise financière. Ce moment ne peut être présenté que comme une période de souffrances extrêmes.

Le populisme millénariste se transforme pour partie en terrorisme nihiliste qui fera des dizaines de milliers de morts et occasionnera des milliards de dollars de dégâts. Dans le même temps l'Algérie est contrainte de demander le rééchelonnement de sa dette extérieure et d'appliquer un plan d'ajustement structurel qui a pour première conséquence la fermeture de centaines d'entreprises publiques.

L'Algérie survit difficilement au moment même où s'opère, de manière massive, la mutation mentale, la prise de conscience, indispensable à l'introduction à une vie démocratique. Cette mutation se produit sur deux plans en même temps. D'une part,

le passage du populisme millénariste au terrorisme nihiliste amorce d'emblée un reflux du premier. L'immense majorité des algériennes et des algériens qui ont, à un moment ou à un autre, fait partie de cette mouvance n'ont pas basculé dans le terrorisme sous son aspect armé, mais dans le terrorisme qui tue par la parole et par la plume.

Comme la majorité de leurs compatriotes, ils ont rapidement intériorisé la nécessité vitale de la soumission volontaire à la République en tant qu'ordre politique et à l'Etat en tant que garant d'un minimum d'ordre et de stabilité. D'autre part, la potion amère qu'a représenté le plan d'ajustement structurel a eu un effet d'électrochoc, en portant un coup fatal au socialisme spécifique et au rôle d'Etat-Providence qu'à l'évidence, il ne pouvait plus assurer.

La société algérienne vit à l'heure actuelle le troisième moment de son expérience démocratique.

Ce moment est principalement caractérisé par l'émergence d'un pluralisme politique et d'un redéploiement économique. Le terrorisme nihiliste a considérablement reculé sous le triple effet de la lutte anti-terroriste menée par l'Armée Nationale Populaire et les différents services de sécurité, de la marginalisation des groupes terroristes et des mesures de clémence et de réinsertion, à l'instar de la concorde civile de 1999, pour les éléments armés ayant rompu avec le terrorisme et opté pour la paix. Même s'il continue à représenter une nuisance qu'il est impératif d'éradiquer, le terrorisme n'est plus un handicap majeur pour un fonctionnement normal des institutions démocratiques et notamment des compétitions électorales pluralistes. Après la période de rétablissement des grands équilibres économiques, l'Etat a initié sur le plan économique, une nouvelle stratégie principalement axée sur le soutien à l'investissement privé national et étranger ainsi qu'à notre participation active au processus de mondialisation de l'économie. Les premiers résultats en sont certes encore modestes, par rapport à nos ambitions, mais ils sont néanmoins positifs. L'économie algérienne a renoué progressivement avec une croissance forte principalement tirée, hors hydrocarbures par le secteur privé. Nous avons par ailleurs conclu un accord d'association avec l'Union Européenne et nous préparons notre entrée dans l'Organisation Mondiale du Commerce.

L'Algérie s'apprête aujourd'hui à aborder le quatrième moment de son expérience démocratique, celui de la réconciliation nationale qui, pour l'essentiel, consiste à passer de la « démocratie-structure » à une 'démocratie-valeur' largement partagée par l'ensemble de la communauté nationale. La démarche de la réconciliation nationale marque la fin d'une période sombre de notre histoire, mais elle est plus que cela. Elle est d'abord un acte volontaire de notre Etat démocratique par lequel il réintègre dans la communauté nationale, et en tant que citoyens actifs, tous ceux qui, à un moment ou à un autre, ont été marginalisés ou se sont marginalisés.

L'objectif central de la réconciliation nationale est d'amplifier et de diversifier le pluralisme aussi bien politique que dans la vie sociale. Nous voulons dynamiser un vaste mouvement de solidarité capable de faire refluer les logiques prédatrices qui continuent d'obérer l'économie nationale.

Nous voulons surtout libérer toutes les énergies créatrices pour nous doter d'une société civile puissante et différenciée à même de promouvoir une nouvelle modernité humaniste -qui n'est pas l'occidentalisation- capable d'amortir les chocs prévisibles de l'entrée dans la mondialisation et permettant à notre société d'y participer de manière innovante, selon ses possibilités et aspirations.

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je viens de parler de nouvelle modernité humaniste. Qu'il me soit permis dans cette enceinte de dire une fois encore que cette nouvelle modernité humaniste n'a de sens que si tout est mis en œuvre pour assurer le droit à un emploi décent pour toutes les personnes en âge et capables de travailler.

L'Organisation Internationale du Travail, doyenne des organisations internationales, a su traverser toutes les turbulences que le monde contemporain a connues. Cela est dû au caractère de sa mission, qui est de veiller au respect des droits des travailleurs partout à travers le monde. cela découle assurément aussi de ses engagements qui ont toujours été d'une lucidité prémonitoire.

C'est le lieu de rappeler que le Préambule de la Constitution de l'Organisation Internationale du Travail a consigné en 1919 que « l'injustice engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger », et que « une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ». Quelques années plus tard, à travers un conflit mondial particulièrement meurtrier, l'Histoire a prouvé tragiquement la justesse de ces sages paroles.

Le message de l'Organisation Internationale du Travail a également contribué à nourrir les espérances des peuples en lutte pour leur liberté. C'est le cas du peuple algérien, dont le mouvement national a pris naissance en 1926, au sein de notre communauté ouvrière émigrée en Europe, dans le cadre de l'Etoile Nord-Africaine, puis soutenu par l'Union Générale des Travailleurs Algériens créée en 1956, en pleine lutte de notre libération nationale, et qui a mobilisé les travailleurs algériens pour l'indépendance, avant de revenir, dans la liberté retrouvée, à sa vocation syndicale.

C'est donc tout naturellement que l'Algérie s'est reconnue dans l'Organisation Internationale du Travail, dont elle a ratifié, trois mois à peine après la restauration de sa souveraineté, un ensemble de 42 conventions.

Monsieur le Président,
Excellence, Mesdames et Messieurs,

L'Algérie qui est un membre engagé de votre Organisation a, dans le cadre de sa collaboration avec les mécanismes de vérifications de celle-ci, montré qu'elle

s'acquiesce de ses devoirs en matière de respect des droits des travailleurs et de promotion de leur condition sociale.

Il ne pouvait en être autrement pour un peuple qui s'est dressé contre l'injustice, pour un pays où la femme a été un acteur à part entière de la lutte de libération, et pour un Etat dont les institutions se sont fixé pour devoir de « supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme ».

De fait, durant ses deux premières décennies d'indépendance, l'Algérie a œuvré à promouvoir le développement social en accompagnement à son édification économique. Il est vrai aussi que le modèle de développement qu'elle s'était choisie a facilité la réalisation de grandes avancées, illustrées notamment par la très forte régression du chômage et cela, malgré fort taux de croissance démographique dépassant les 3,2%.

Cependant, et comme vous le savez tous, mon pays a été par la suite confronté à une grave crise dont les effets se sont accumulés au fil des années.

Cette crise fut d'abord financière avec la chute des prix des hydrocarbures, facteur dominant de l'économie algérienne qui s'est ainsi trouvée paralysée et contrainte de recourir à un ajustement structurel aux conséquences mal ressenties par notre population. La crise fut ensuite politique avec l'entrée de l'Algérie dans une ère d'instabilité institutionnelle. Cette crise aura enfin été sanglante, sous forme d'un terrorisme barbare et destructeur avec un bilan tragique de plus de 100.000 morts, et des centaines de milliers de victimes: handicapés blessés, sinistrés, ou seulement de braves gens traumatisés et déstabilisés par cette tourmente et une adversité non programmée, sans compter plus de 30 milliards de dollars en dégâts physiques et matériels.

La tragédie nationale vécue par l'Algérie ne pouvait manquer d'entraîner une grave accumulation des difficultés sociales notamment par une remontée du chômage et par le déferlement de centaines de milliers de personnes qui, fuyant le terrorisme dans les campagnes, sont venues vivre dans des conditions précaires dans les villes, dans un monde inconnu fait de bidonvilles, de détresse humaine, de misère et de fléaux sociaux.

Cependant grâce à Dieu et grâce au courage et au sens de la solidarité de la nation algérienne, mon pays a su retrouver un début de succès, la voie du redressement national.

Ainsi, la politique de concorde civile mise en œuvre à partir de 1999, par la volonté du peuple exprimée par voie référendaire, et qui évolue désormais vers une réconciliation nationale globale, a permis le rétablissement de la paix civile et une très large restauration de la sécurité à travers le pays, permettant le lancement d'une politique de reconstruction nationale.

Dans la paix retrouvée, l'Algérie s'est attelée à sa reconstruction nationale, comptant d'abord sur ses propres moyens, pour réhabiliter ses infrastructures détruites, restaurer le bien-être de sa population et mener une lutte frontale contre le chômage.

De 1999 à 2004, l'Etat a investi plus de 38 milliards de dollars dans le développement, et le développement humain en a absorbé une part importante. Aux moyens engagés par le budget public sont venus s'ajouter plus de 18 milliards de dollars d'investissements réalisés par les opérateurs privés nationaux ou étrangers. Cet effort a eu des résultats probants.

Durant les six dernières années, l'espérance de vie de la population s'est allongée de 72 à 74 ans, le niveau de pauvreté, calculé sur la base de un dollar par jour et par personne, a régressé de plus de 3% à moins de 1%, le salaire minimum garanti a augmenté de 80%, alors que le taux de chômage a été ramené de plus de 30% à 17,7% et cela, sur la base des critères les plus sévères du Bureau International du Travail qui ne tiennent pas compte de l'économie informelle qui échappe à tout contrôle.

Jusqu'en 2009, la dépense publique d'investissement sera supérieure à 55 milliards de dollars et nous espérons qu'elle sera accompagnée par un investissement privé, national et étranger représentant plus de la moitié de ce montant. Une telle démarche vise des objectifs clairement identifiés.

En premier lieu, il s'agit d'accompagner la phase finale de la transition du pays vers l'économie de marché, en offrant un plan de charge aux entreprises locales, en attirant l'investissement étranger dans un marché dynamique et porteur, et en contribuant à l'émergence d'une économie diversifiée en dehors des hydrocarbures qui sont dominants.

En second lieu, il s'agit de combler les déficits en développement humain notamment en matière de logement ou de capacités de formation à tous les niveaux, et en tenant compte de la jeunesse relative de notre population.

En troisième lieu, il s'agit de valoriser l'ensemble des potentialités du pays, y compris ses ressources humaines, en mettant au travail le maximum de citoyens et de citoyennes, faisant reculer le chômage et augmentant par là même, la croissance, la productivité, la sécurité et la stabilité. Nous estimons que la stabilité dépend de l'éradication définitive de la violence et du terrorisme par des mesures sécuritaires accompagnées de mesures sociales, économiques, culturelles, politiques et juridiques.

De fait, l'Algérie est un pays qui dispose de ressources suffisantes mais qui est en grand besoin de réalisations. Son intention est donc de mettre sa population au travail, pour accompagner son insertion dans le marché mondial et son adaptation aux règles de la compétitivité internationale tout en préservant la justice sociale qui est l'une de ses exigences nationales.

Ce faisant et après avoir investi dans les ressorts de sa solidarité nationale, l'Algérie entend offrir à chaque citoyen et à chaque citoyenne une chance de s'insérer socialement dans la dignité en participant à la production de sa part de richesses nationales.

J'en viens maintenant à l'exposé de notre expérience en matière de lutte contre le chômage.

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le chômage des jeunes est un défi critique pour l'Algérie car, sur un total de près de 1,7 millions de chômeurs, plus de 73% sont des jeunes âgés de moins de 30 ans et, en second lieu, sur une population de plus de 32 millions d'habitants, 34,5% sont âgés de moins de 16 ans, soit plus de 11 millions de personnes.

Ces deux données à elles seules permettent de réaliser que la lutte de l'Algérie contre le chômage et particulièrement contre le chômage des jeunes, sera une bataille acharnée sur plus d'une décennie, et cela en tenant compte de la baisse sensible enregistrée depuis quelques années déjà, en matière de taux de croissance démographique ramené à près de 1,6%.

L'Algérie entend mobiliser toutes ses énergies pour relever ce déficit qui conditionne le succès de sa politique de justice sociale, la préservation de la paix sociale et de sa stabilité nationale. Pour faire face à ces enjeux, l'Algérie déploie une politique à plusieurs paliers complémentaires.

Le premier de ces paliers est un effort soutenu de formation à tous les niveaux.

Ainsi, l'éducation nationale qui mobilise annuellement près de 3,5 milliards de dollars de dépense publique accueille chaque année plus de 8 millions de nos enfants dans les écoles publiques. Les effectifs scolaires se stabilisent désormais après avoir connu un doublement en vingt années.

L'accès à l'école est assuré pour près de 95% de nos enfants, dans une véritable parité entre garçons et filles.

De son côté, la formation professionnelle a vu ses effectifs surmonter de près de 150% depuis le début de cette décennie, atteignant aujourd'hui plus de 700.000 élèves, avec en perspective, plus d'un million d'adolescents formés annuellement d'ici à la fin de cette décennie. Cette formation professionnelle permet non seulement de faire face à la déperdition scolaire mais aussi de faciliter l'insertion des stagiaires dans le monde du travail.

Quant à l'université algérienne, elle a vu ses effectifs évoluer de moins de 200.000 étudiants en 1990 à 740.000 l'année dernière, ou encore 800.000 étudiants en incluant tous les inscrits dans les instituts universitaires dans leur ensemble. Plus de 56% de ces étudiants sont des jeunes filles. Nous atteindrons le chiffre de 1,5 million d'étudiants à la fin de la présente décennie.

Le second palier de l'effort algérien contre le chômage est la promotion d'une croissance économique appréciable et continue pour dynamiser l'offre d'emplois.

Avec le concours des programmes publics de soutien au développement, le taux de croissance économique s'est amélioré ces cinq dernières années et il se consolidera durant les années à venir.

En parallèle, des mesures sont prises pour encourager la création d'entreprises, à travers les avantages offerts par le code des investissements, la facilitation de l'accès au crédit, ainsi que des mécanismes de garanties et de bonification de taux d'intérêts. Enfin, la politique de privatisation des entreprises publiques, qui a désormais pris son élan, relance l'activité des unités privatisées et contribue à la création de nouveaux emplois.

Le troisième palier de l'action de l'Algérie pour lutter contre le chômage concerne une série de dispositifs d'encouragement à l'insertion professionnelle et à la création d'emplois. A ce titre, permettez-moi de vous présenter brièvement, les sept dispositifs que nous avons mis en œuvre à cette fin.

Premièrement: La création d'emplois d'attente, par le biais de trois mécanismes à savoir, les emplois salariés d'initiatives locales (ESIL), les activités d'intérêt général (IAIG) et les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUPHIMO).

Ces mécanismes mis en place durant la période d'ajustement économique structurel, ont été maintenus et concourent aujourd'hui à l'emploi d'attente. Ainsi, pour la seule année 2004, ces mécanismes ont offert ensemble plus de 270.000 équivalents emplois annuels, alors que, sur les six dernières années, leur résultat a été de près de 1,5 million d'équivalents emplois annuels, grâce à un apport budgétaire de près de 1 milliard de dollars.

Deuxièmement: A la faveur de la mise en œuvre, en 2000, du Plan National de Développement Agricole et Rural, le secteur de l'Agriculture, l'un des principaux leviers de la croissance économique et surtout pourvoyeur d'emplois stables, a enregistré ces dernières années la création de 860.000 équivalents emplois permanents dont 362.000 emplois permanents. Ces données n'englobent pas ceux des autres secteurs.

Ces emplois ont été générés par la mise en œuvre des différents programmes de développement agricole parmi lesquels je citerai notamment :

- la mise en valeur des terres par les concessions, orientée vers les jeunes chômeurs qualifiés ou pas, il s'agit du dispositif des concessions agricoles qui est orienté principalement vers les jeunes chômeurs en milieu rural. En six années, ce sont plus de 41.000 concessions agricoles qui ont été octroyées, générant plus de 126.000 emplois,

- la protection des ressources naturelles, par la lutte contre la désertification et la protection des bassins versants ainsi que le reboisement utile et économique cédé aux jeunes riverains et en impliquant les populations riveraines concernées leur générant ainsi 370.000 emplois stables,

- la modernisation des exploitations agricoles, l'adaptation des systèmes de cultures aux régions et aux terroirs, et l'intensification des productions agricoles

créatrices davantage de richesses et d'emplois pour des jeunes formés ou à qualifier. Ainsi, 337.000 emplois ont été créés,

- Le renforcement de l'appui aux exploitations agricoles par la création d'unités spécialisées composées de jeunes diplômés sans emplois. Plus de 20.000 jeunes venus des universités ont de la sorte créé leurs petites entreprises qui valorisent leur savoir-faire, nécessaire à la modernisation de notre agriculture, et qui leur permettent de gagner dignement leur vie.

Troisièmement: Des contrats de pré-emplois destinés aux diplômés universitaires et aux techniciens supérieurs, et offrant un emploi pour une durée pouvant aller jusqu'à deux années, auprès des institutions publiques et des entreprises. Cette approche permet aux concernés d'acquérir une expérience professionnelle facilitant leur recrutement ultérieur. En 2004, près de 60.000 jeunes diplômés ont bénéficié de ce dispositif qui connaît une montée en puissance.

Après avoir permis l'emploi de plus de 100.000 diplômés durant les six dernières années, pour une dépense publique de 110 millions de dollars, ce seront plus de 300.000 jeunes diplômés qui bénéficieront de contrats pré-emplois au cours des cinq prochaines années.

Quatrièmement: La mise en application du micro-crédit qui, après une période d'essai, a pris son véritable essor l'année dernière, permettant la création de près de 16.000 emplois, y compris à domicile, en combinant un apport personnel des bénéficiaires, des crédits sans intérêts octroyés par l'Etat et un crédit bancaire à des taux bonifiés par les ressources publiques. Le rendement de ce dispositif est destiné à être doublé durant les prochaines années.

Cinquièmement: Le soutien à l'emploi des jeunes par la création de micro-entreprises (ANSEJ). Cette approche associe également un apport personnel des candidats, des prêts sans intérêts avancés par l'Etat, et un crédit bancaire soumis aux critères de rentabilité et dont les intérêts sont partiellement bonifiés.

En six années, ce dispositif a vu la création de plus de 68.000 micro-entreprises par des jeunes âgés de 18 à 35 ans générant plus de 135.000 emplois permanents. Il a entraîné près de 1,4 milliard de dollars d'investissements, dont plus de 235 millions de dollars d'apports personnels des intéressés, dans des projets rentables, qui assurent un fort taux de remboursement des crédits, et qui sont présents dans tous les secteurs de l'économie.

Les nouvelles mesures d'encouragement permettront d'augmenter sensiblement le nombre des entreprises créées par les jeunes chômeurs.

Sixièmement: L'aide à la création des micro-entreprises, ouverte aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans pour des investissements pouvant aller jusqu'à 70.000 dollars, associant l'apport personnel, les crédits sans intérêts avancés par l'Etat et le crédit bancaire aux taux bonifiés. Les bénéficiaires de ce dispositif sont également assistés pour la création de leur investissement et accompagnés par un conseil durant la phase initiale. Pour sa première année, ce dispositif a vu la réalisation d'une centaine d'opérations d'investissements.

Septièmement: enfin, et en vue de lever toute entrave à la création d'emplois par les chômeurs, les Pouvoirs publics ont lancé un programme de réalisation de 100 locaux dans chacune de nos 1.541 communes au bénéfice des sans-emploi, permettant ainsi la création d'un minimum de 300.000 emplois dans divers créneaux de services et d'artisanat.

Ces dispositifs dont les effets sont propagés à travers toutes les régions du pays, sont appelés à connaître une intensification durant les cinq prochaines années.

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les efforts que nous déployons en Algérie pour lutter contre le chômage, garantir les droits des travailleurs et réaliser la promotion sociale, sont menés en concertation, au sein de la Tripartite qui regroupe le Gouvernement, le syndicat et le patronat.

Ce forum tripartite a été d'un apport précieux durant la période de l'ajustement économique structurel, à l'exemple de la Caisse d'assurance contre le chômage qu'il a mise sur pied, et qui a permis de verser à plus de 400.000 travailleurs licenciés par compression, des indemnités durant une période de trois années en attendant leur réinsertion professionnelle.

Aujourd'hui, et alors que la relance et la croissance économique sont de retour en Algérie, c'est ce même cadre tripartite qui vient de décider de la conclusion prochaine d'un Pacte National Economique et Social lequel permettra une conjugaison des efforts de tous les partenaires, au service du décollage économique réel du pays, et dans le cadre d'une paix sociale ainsi garantie.

Dans le même temps, le Tripartite a décidé la mise à niveau de la législation algérienne du travail sous la forme d'un véritable Code du travail qui prendra pour référence les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Il s'agit là à la fois d'une reconnaissance et d'un acte de foi envers l'Organisation Internationale du Travail quant à la place grandissante qu'elle devra tenir en cette ère de globalisation et de garanties que l'Algérie entend fournir à ses travailleurs au moment où la mondialisation entraîne d'importantes dérégulations dans tous les domaines.

C'est en témoignage de cette même reconnaissance envers votre honorable assemblée que j'ai plaisir à vous annoncer aujourd'hui que l'Algérie a décidé de ratifier quatre nouvelles conventions de l'Organisation Internationale du Travail:

- la convention n° 135, concernant les représentants des travailleurs,
- la convention n° 155, sur la sécurité et la santé des travailleurs,
- la convention n° 167, sur la sécurité et la santé dans la construction,
- la convention n° 181, sur les agences d'emploi privées.

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

La mondialisation qui avance à grands pas soulève de fortes appréhensions à travers le monde. Ces appréhensions ont été relayées par une voix des plus autorisées, celle de notre ami Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies qui déclarait en septembre dernier devant la Commission Mondiale sur la dimension sociale de la globalisation, que 'les bénéfices de la mondialisation ont été distribués inégalement avec un fardeau plus important du côté de ceux qui peuvent se protéger le moins' ajoutant que trop de gens, en particulier dans les pays en développement, se sont sentis exclus et menacés par la mondialisation, ils ont l'impression d'être les esclaves du marché alors que cela devrait en être autrement.

Dans le sud de la planète, et particulièrement en Afrique, les peuples concernés œuvrent à mobiliser leurs propres énergies tout en revendiquant le soutien des pays développés en vue de donner à la globalisation son indispensable dimension humaine. C'est là la finalité du NEPAD et c'est là le message émis par l'Union Africaine lors du Sommet extraordinaire qu'elle a tenu à Ouagadougou l'année dernière, sur la question de la pauvreté et de l'emploi.

Au sein des pays du Nord, également, nous relevons avec satisfaction le début d'une prise de conscience plus profonde des enjeux sociaux contemporains. Cela a été le cas lors de la rencontre internationale conviée par l'Espagne en mars dernier sur la question du terrorisme, et qui a souligné avec force que ce fléau ne saurait se suffire de la lutte seule, mais qu'il exige notamment, un effort substantiel de développement économique et social afin d'assécher le terreau de ce crime. Cela est également le cas à travers l'initiative louable du G8 sous la conduite du Royaume-Uni en direction de l'Afrique et qui sera examinée le mois prochain.

De la même manière, les Nations Unies ont fait entendre leur voix en la matière, en réunissant une Commission Mondiale sur la dimension sociale de la Mondialisation, une initiative dans laquelle votre organisation a tenu un rôle dynamique par l'intermédiaire de notre ami, M. Somavia, directeur général, aux côtés des deux co-présidents de cette commission, notre frère le Président de la Tanzanie et notre amie la Présidente de la Finlande, ainsi que d'autres dirigeants très actifs et notamment par les Présidents français, brésilien, chilien, le Chancelier allemand et le Président du Conseil espagnol.

Voilà pourquoi j'ose, comme tant de citoyens du monde, nourrir l'espoir que le prochain sommet qu'accueillera l'Organisation des Nations Unies à New York, en septembre prochain pour la revue de la déclaration du Millénaire, saura donner une impulsion plus forte à la solidarité internationale qui se doit de bâtir une mondialisation à dimension sociale, dont l'enjeu n'est rien d'autre que la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons nous rendre à l'évidence de la réalité et nous convaincre que nous sommes désormais soumis au régime de l'économie de marché et de la mondialisation. Pour nous qui avons cru qu'une autre voie était possible, plus humaine, il est urgent de nous conformer à cette réalité et d'en tirer les conséquences qu'elle entraîne.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Mesdames et Messieurs,

Avant de me retirer, permettez-moi de partager avec vous une angoisse personnelle.

Le temps de l'homme a été jusqu'ici marqué par des séquences successives de peurs et d'aliénations.

Jadis, un Daniel Guérin, et beaucoup d'auteurs avec lui, s'alarmaient à juste titre de la profonde dépersonnalisation engendrée dans le monde du travail par les cadences infernales du taylorisme et du stakhanovisme excessifs et par les frustrations nées du travail répétitif et parcellaire de l'ouvrier, broyé par le rythme inhumain des chaînes de la production industrielle et privé en même temps du bonheur de se sentir créateur s'il avait pu voir le produit fini naître sous ses doigts: l'ouvrier d'une chaîne de production automobile affecté à river à longueur de journée le même genre de boulon dans le même genre de carrosserie sera ainsi condamné à vivre à l'usine dans un environnement où il ne verra au fil des jours, voire des années, que la séquence strictement limitée à son domaine d'intervention dans le processus de fabrication. Son univers dans le travail sera réduit, mutilé et clos.

Aujourd'hui, nous vivons une autre aliénation. Car à la frustration du travail à la chaîne, répétitif et parcellaire, s'ajoute une maladie qui fait contagion en se jouant des frontières. Le manque de travail, quel qu'il soit, frappe cruellement de nombreuses sociétés humaines. Atteinte à l'intelligence du concept de rentabilité, le chômage, car c'est de lui qu'il s'agit, est également une atteinte à la dignité de l'homme. Le travail est libérateur, le chômage aliénateur. Les statistiques du chômage sont alarmantes dans nombre de pays.

Et pendant que Jeremy Rifkin annonce au monde « la fin du travail humain », tout comme son collègue américain Francis Fukuyama prévoyait « la fin de l'histoire », notre humanité toujours souffrante s'engage dans ce que l'on peut dénommer « la civilisation mondiale des deux dixièmes », en méditant l'ouvrage prémonitoire de deux Allemands, Martin et Schumann sur ce qu'ils ont appelé « le piège de la mondialisation ». C'est que ce phénomène nous prépare à une autre civilisation, celle dans laquelle le cinquième de la population active suffirait à maintenir l'activité de l'économie mondiale, les autres quatre-cinquièmes de la planète connaissant alors le drame du chômage permanent aliénateur.

Qui d'entre nous n'a pas constaté, en ouvrant son journal, que les sociétés transnationales de la planète se concentrent toujours davantage et licencient chaque jour des milliers de travailleurs dans le monde? Ainsi, avec la mondialisation, notre économie atteindrait une si grande sophistication qu'elle retirerait à l'homme ce que sa morale traditionnelle a toujours considéré comme une vertu, le travail. Par un retour paradoxal sur lui-même et sur son histoire, l'homme reviendrait, de ce point de vue du moins, à la condition sociale qu'il avait connue dans la Grèce antique avec la classe des ilotes, celle des sans-travail.

Qui d'entre nous n'a pas croisé tel diplômé de prestigieuses Universités se résoudre à la condition de veilleur de nuit ou de chauffeur de taxi pour survivre dans un marché du travail devenu plombé ?

Tel est le défi majeur des temps présents qui préparent le monde du travail à un crépuscule des valeurs humaines.

Je voudrais toutefois conclure sur une autre urgence, celle de ne pas abdiquer nos idéaux humanistes, celle de ne pas accepter d'être envahis par le mercantilisme post-moderne, par le cynisme froid de l'argent roi. Pour cela, nous devons toujours et partout rappeler avec patience, ténacité et chaleur que le capital est le produit du travail humain et qu'il appartient aux Etats démocratiques d'opérer les médiations nécessaires pour que la logique du gain ne devienne pas contradictoire avec les aspirations légitimes des peuples à un emploi décent et rémunérateur pour tous. C'est à ce prix notamment qu'une mondialisation à visage humain pourra voir le jour.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.